

Interdisciplinarité et enseignement du phénomène religieux

Norbert
Campagna

Alors que le ministère de l'Éducation nationale s'enferme dans une logique du « cours unique », seul moyen, à ses yeux, pour regrouper tous les élèves, il serait opportun de s'interroger sur la possibilité de deux cours distincts, mais dont chacun serait obligatoire pour tous les élèves. L'un de ces cours porterait sur le phénomène moral dans toutes ses dimensions et l'autre sur le phénomène religieux. Dans ce qui suit, je voudrais dire quelques mots au sujet de ce deuxième cours en me limitant au niveau de l'enseignement secondaire et en mettant en avant la possibilité d'un enseignement inter- ou transdisciplinaire. Ce cours n'apparaîtrait alors pas comme une sorte de « concession » faite aux communautés religieuses, c'est-à-dire comme un reliquat d'une politique politicienne, mais comme un élément faisant sens dans le cadre d'une école qui met en relation les disciplines.

Tout le monde, même les plus fervents athées, s'accordera pour dire que la religion a été et continue d'être un des facteurs culturels prédominant dans l'évolution des sociétés. Comment comprendre l'histoire en ignorant le rôle des religions ? Comment comprendre l'art et la littérature en ignorant les religions ? Même le développement des sciences a été marqué par les religions : Copernic n'a-t-il pas été amené à formuler son hypothèse héliocentrique parce qu'il ne pouvait pas s'imaginer que Dieu ait pu créer un univers chaotique ? Gassendi et Mersenne, deux des fondateurs de la pensée scientifique moderne, étaient des religieux. Évidemment, on devra aussi mentionner les entraves au développement des sciences posées par les religions, mais en ayant soin de chercher à en comprendre les raisons profondes. S'il existe une telle influence des religions sur le dé-

veloppement des sociétés humaines, pourquoi ne pas concevoir une école qui chercherait à établir des liens entre un cours spécifique portant sur les religions et les autres disciplines au programme ? Ainsi, en classe de 7^e, on pourrait aborder les religions égyptienne, juive, grecque et romaine au moment où, dans le cours d'histoire, les élèves parlent de l'histoire de l'Égypte, d'Israël, des cités grecques et de Rome. De même, lorsque dans le cours de géographie il est question des pays asiatiques, on pourrait aborder des systèmes de croyances comme l'hindouisme, le bouddhisme, le shintoïsme, le taoïsme, le confucianisme, etc. Ou encore, lorsque dans le cours de physique il est question de Galilée, pourquoi ne pas aborder, dans le cours d'étude du phénomène religieux, la question des rapports entre religions et sciences ?

Il va sans dire que ce cours d'étude du phénomène religieux ne devra avoir aucune vocation missionnaire. Il s'agit tout simplement de considérer la religion comme un facteur qui a eu un impact notable sur l'évolution des sociétés humaines. Il faudra présenter cet impact de manière neutre et objective, de sorte que le cours n'a pas non plus vocation à condamner telle ou telle religion. Comme tout autre système de pensée, les religions peuvent servir d'instruments à des fins différentes. Et, s'il est vrai que le christianisme et l'islam ont servi à légitimer les pires atrocités, il est tout aussi vrai qu'on a guillotiné à tout va et qu'on a bombardé des populations civiles

Il s'agit tout simplement de considérer la religion comme un facteur qui a eu un impact notable sur l'évolution des sociétés humaines.

au nom de l'instauration du respect des droits de l'homme.

L'initiative Fir de Choix reprochera à ma proposition de mettre toutes les religions sur un pied d'égalité, c'est-à-dire de tomber dans le relativisme le plus absolu. À cela, je répondrai que la question de la « valeur de vérité » d'une religion est seulement mise entre parenthèses et qu'elle n'est pas niée. Le cours ne vise pas à prouver que toutes les religions se valent, de même qu'il ne vise pas à montrer que telle religion vaut plus qu'une autre. Son but est seulement de montrer l'impact des religions sur les faits sociaux les plus divers, de la politique à l'art en passant par l'économie et les sciences. Chaque élève garde l'entière liberté de croire ou de ne pas croire à ce qu'il veut.

Rien ne s'oppose a priori à ce que les actuels enseignants de religion puissent enseigner ce cours, à condition d'être soumis au même devoir de neutralité que tous les enseignants – ce qui sera le cas dès lors qu'ils dépendront uniquement du ministère de l'Éducation nationale. Je condamne celles et ceux qui leur reprochent une sorte de « délit de croyance », arguant que pour avoir fait des études de théologie, ils ne sont pas capables de faire abstraction de leur croyance religieuse. Je pense que le Luxembourg a la possibilité d'innover en matière d'étude du phénomène religieux. Encore faudrait-il que le ministère le veuille. Or, tout porte à croire qu'il ne le veut pas et qu'il préfère s'aventurer sur la voie d'un mélange

de morale et de religion, d'un cours fourre-tout, qui traduira peut-être un compromis politique, mais qui ne sera pas nécessairement bénéfique pour les élèves. Il est grand temps qu'on sépare les phénomènes moraux et religieux et qu'on apprenne à les traiter séparément.

En matière de religion, l'école doit d'abord transmettre des informations au sujet des religions et de leur impact sur la vie sociale et individuelle. Elle doit ensuite permettre une compréhension du phénomène religieux dans son ensemble et donner à l'élève des instruments lui permettant de comprendre les questions spirituelles et religieuses ainsi que la logique des réponses que l'on peut apporter à ces questions. La question « Dieu existe-t-il ? » répond à une toute autre logique que la question « Le boson de Higgs existe-t-il ? ».

Rien n'exclut, ensuite, que l'école apprenne à interpréter des textes religieux, de même qu'elle apprend déjà à interpréter des textes littéraires et philosophiques. Lorsque j'interprète des textes philosophiques avec mes élèves, je leur propose mon interprétation du texte, mais je m'abstiens de la leur imposer. Et les textes philosophiques peuvent parfois, si ce n'est même souvent, donner lieu à des interprétations radicalement divergentes. Ainsi, certains considèrent le Contrat social de Rousseau comme le texte fondateur de la démocratie moderne, alors que d'autres y voient un modèle politique totalitaire. ♦

Kompetenzfelder: Offenheit, Kritikfähigkeit, Engagement

Toleranter Umgang mit Diversität

Ziel des Unterrichts ist es, bei Schülerinnen und Schülern Offenheit und Toleranz im Umgang mit gesellschaftlicher Diversität zu fördern. Dazu gehört ein nicht diskriminierender Umgang mit Weltanschauungen, mit privaten Lebensorientierungen und mit Religionen. Dies setzt nicht zuletzt Kompetenzen im Verständnis von Kulturen und Religionen voraus.

Kritische Auseinandersetzung mit moralisch-ethischen Fragestellungen

Die Schülerinnen und Schüler werden dazu befähigt, sich sachlich korrekt und selbstbestimmt mit Fragestellungen auseinanderzusetzen, sie arbeiten eigene Positionen aus und beleuchten diese kritisch. Methoden des Philosophierens helfen, Themen zu fokussieren: durch Begriffsklärungen, durch gezieltes und gesteuertes Hinterfragen, durch Überprüfen von vermeintlichen Sachverhalten, durch Forschen nach „guten“ Gründen, durch das Einbringen und Einschätzen eigener Erfahrungen.

Sozial-engagierte Auseinandersetzung mit gesellschaftlichen Phänomenen

Der Kurs ermutigt die Schülerinnen und Schüler dazu, sich aktiv mit relevanten Lebens- und Gesellschaftsfragen auseinanderzusetzen. Neben kommunikativen Kompetenzen sollen dabei auch soziale Kompetenzen, wie Empathie- und Gemeinschaftsfähigkeit, sowie Haltungen, wie Gerechtigkeitsinn und Engagement, gefördert werden.

Rahmendokument „Leben und Gesellschaft“ (S.4-5)